La dénatalité à Tancrou, années 1920

Les naissances (et encore plus les mariages) sont devenues rares à Tancrou ces dernières années. Mais cette situation, on va le voir, n'est pas nouvelle et avait même suscité dans les années 1920, une mobilisation inquiète, comme le montre le document ci-après, issu du registre de délibération de la municipalité en sa séance du 3 mars 1924.

Il semble que la dernière personne née à Tancrou même soit Luc Dufour, né le 4avril 1965.

Le Conseil municipal,
Considérant que la diminution rapide du nombre des naissances françaises, passées de 1 034 000 en 1868 à 759 000 en 1922, compromet gravement la puissance économique de la France, le crédit du Pays et les intérêts privés des citoyens ;
Qu'elle a pour conséquence une pénurie d'hommes aussi nuisible à l'agriculture qu'à l'industrie ;
Qu'elle contribue puissamment à entretenir en Allemagne des idées de revanche, et par suite qu'elle met en danger le maintien de la paix que tous les Français désirent ardemment ;
Que le relèvement de la natalité française n'est possible que si le gouvernement et le Parlement adoptent une politique de natalité nettement définie et s'ils l'appliquent avec énergie et méthode.
Emet le vœu :

- que les représentants du département de Seine et Marne, sénateurs et députés, mettent au premier rang de leurs préoccupations la lutte contre la diminution de la natalité,
- qu'ils s'efforcent d'améliorer à tous points de vue, la situation morale et matérielles des familles nombreuses insuffisamment protégées par notre législation actuelle, et
- qu'ils soutiennent l'adoption d'un mode de suffrage permettant la juste représentation au Parlement des foyers largement peuplés.

Dans un contexte de tension avec l'Allemagne (*) l'inquiétude d'un manque de soldats en cas de conflit est manifeste. Il est vrai que l'Allemagne a gagné 30 millions de personnes (dans les frontières de 1939) entre les deux guerres, contre 3 seulement en France…
Le Conseil municipal de Tancrou juge alors que la lutte contre la dénatalité doit être « au premier rang » des préoccupations du législateur : on le voit, la propagande nataliste, longtemps de mise en France, était efficace, jusque dans nos profondes campagnes.

(*) Les relations franco allemandes étaient alors marquées par le problème des Réparations que l'Allemagne avait été condamnée à payer à la France, pour les dommages de la guerre 1914-18. Les relations entre les deux pays s'amélioreront à partir du mois de juin 1924, sous le radical Edouard Herriot.

Favoriser la natalité à Tancrou ?

La municipalité, durant deux ans, ne donne aucune suite concrète à la pétition de principe ci-dessus. En mars 1926 elle décide « d'accorder [aux mamans] des primes communales à la natalité » s'étalant de 75 à 175 Francs annuels, entre le 3e et le 6e enfant, « en supplément de celles accordées par le département ». Un budget total de 500 Francs par an est régulièrement voté à cet effet durant 10 ans. Cette somme ayant visiblement suffi, on peut en déduire que le nombre de familles concernées était assez peu important. La somme allouée à la politique nataliste s'abaisse à 150 Francs au budget 1937 (et on ne sait ce qu'il en advient par la suite, le registre étant moins précis sur les budgets, notamment durant l'Occupation).

Y avait-il soudain moins de familles nombreuses à partir de 1937? En fait, c'est probablement que des économies étaient nécessaires car la commune se lançait alors dans un coûteux programme d'adduction d'eau (*). Aussi la commune chercha-t-elle à accroître ses revenus. Elle décida en juillet 1937 la location (500 F annuels) de terrains en bord de Manre au Camping club de France. Elle fut conduite également à accroître la pression fiscale (taxe sur les chasses gardées en mars 1937, stationnement des autos en bord de Marne en juillet, taxe sur « les batelets amarrés en rivière de Marne » en février 1938.

(*) Cela devrait faire l'objet d'un prochain article.

Démographie à Tancrou de 1923 à 1932.

